Commune de La Pesse

Département du Jura
Arrondissement de Saint-Claude
Canton de Coteaux du Lizon

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Conseil Municipal du lundi 2 novembre 2026 - 19h00

Etaient présents : Guillaume JEANNOT, Damien BASTIÉ, Vincent GARDET, Véronique POCHET, Carline GRICOLAT, Sébastien JEU, Grégoire JUBERT, Hermeline ESNARD

Absent avec pouvoir : Elisabeth PETIT-CHANTEAU à Vincent GARDET

Absents : Marie-Agnès ARTAZ, Côme DELIRY

Secrétaire de séance : Sébastien JEU

Numéro	Objet	Résumé	Décision
077/2026	Délégations de pouvoir données au Maire par le Conseil Municipal : Annule et remplace la délibération du 27 juillet 2026	Ajout de la délégation permettant la création ou la modification de régies comptables. Il s'agit de pouvoir prendre l'arrêté de nomination du régisseur et du régisseur suppléant, Véronique POCHET	9 voix Pour
078/2026	Budget annexe Assainissement - 966 : DM n°02/2026 pour augmentation de crédits	Un dépassement de crédits au chapitre 11 - Dépenses de fonctionnement impose de prendre cette délibération pour permettre le paiement des factures à venir.	9 voix Pour
079/2026	Budget principal Commune – 413 : Subventions aux associations : Demande de l'APE La Pesse/Les Bouchoux (en complément de la délibération du 29 juin 2026)	La subvention pour l'APE n'a pas été votée à ce jour. Les élus acceptent d'attribuer une subvention communale de 500 € pour l'aide au fonctionnement de l'association.	9 voix Pour
080/2026	Indemnités allouées à l'employé communal pour le déneigement	Dans le cadre du déneigement assuré par l'employé communal, la commune met en place un système d'indemnisation pour les astreintes (week-end, semaine et jour férié)	9 voix Pour
081/2026	Indemnités allouées au perchman pour le fonctionnement du téléski	Comme chaque année, un système d'indemnisation est mis en place pour le perchman (astreinte week-end travaillé, indemnités pour jour non travaillés pour cause de météo non favorable ou problème mécanique sur le téléski)	11 voix Pour
082/2026	Téléski Le Crêt – Saison 2026/2027 : Tarifs des remontées mécaniques	Les tarifs n'avaient pas évolué depuis 2022. Il s'agit ici de prendre en compte l'inflation en augmentant de 1,5€ les tickets unitaires, 5€ le pass vacances adulte et 6€ le pass vacances enfants	9 voix Pour
083/2026	Vente de la parcelle communale AC 370	La terrasse derrière le gîte des Tavaillons ayant fait l'objet d'un bornage, la vente peut maintenant être conclue au tarif fixé par le conseil municipal, soit 1 775 € pour 71 m²	9 voix Pour
084/2026	SIVOS Bellecombe-Les Molunes-Les Moussières : Adoption du nouveau mode de répartition des frais de l'accueil extrascolaire du centre de loisirs des Moussières	Les élus avaient donné un avis favorable pour la modification du mode de répartition des frais basée sur le taux de présence effective d'accueil extra-scolaire aux Moussières. Les élus acceptent à l'unanimité	9 voix Pour
085/2026	Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude : Avis de la commune sur le projet de pacte de gouvernance 2026-2032	Selon le projet de Pacte de gouvernance 2026-2032 de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude transmis, un avis favorable est donné	9 voix Pour

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE · MAIRIE DE LA PESSE (Jura)